



**JEUX DU
QUÉBEC**
DE L'INITIATION VERS
L'EXCELLENCE SPORTIVE

TENNIS DE TABLE

**NORMES D'OPÉRATION
HIVER 2026**

DERNIÈRE MISE À JOUR 24 SEPTEMBRE 2024

JEUX RÉGIONNAUX

HIVER 2025 ET 2026



Pour les Jeux régionaux, la saison de **2024-2025** sera l'année de qualification des régions.

Pour qualifier les athlètes, les événements régionaux devront respecter les normes d'un événement pré-Jeux et se tenir entre le **1^{er} novembre 2025** et le **1^{er} février 2026**.

CATÉGORIES ADMISSIBLES

CATÉGORIES	DATE DE NAISSANCE 2026	SEXE	ÉPREUVES
14 ans et -	Né.e le 15 mars 2011 ou après *	M & F	Simple
17 ans et -	Né.e le 15 mars 2008 ou après *	M & F	Simple

AFFILIATION

Tous les athlètes désirant participer aux Jeux régionaux doivent être membre à Tennis de Table Québec lors de l'événement.

Coût de l'adhésion : 5 \$

FINALE DES JEUX DU QUÉBEC

HIVER 2026
BLAINVILLE

MEMBRES ET MODALITÉS

Les athlètes sélectionnés pour la Finale doivent être membres de la Fédération et posséder une licence compétitive annuelle au plus tard à la réunion disciplinaire de mars 2026.

Coût : 55 \$ (5 \$ pour l'adhésion et 50 \$ pour la licence)

MODE DE SÉLECTION RÉGIONALE

Une seule compétition : lors de celle-ci, le tournoi à la ronde et l'élimination directe sont acceptés pour déterminer la sélection finale des athlètes.

ADMISSIBILITÉ

- La région devra avoir tenu un évènement à l'hiver 2025 et à l'hiver 2026
- Compétition obligatoire au niveau régional
- **Tous les athlètes présents aux Jeux devront être identifiés « Espoir » par la Fédération.**

Pour être identifié « Espoir », un athlète doit :

Avoir participé à au moins deux compétitions sanctionnées par la Fédération (entre le 15 février 2024 et le 15 février 2025) ;

ET

Avoir atteint un (1) des trois (3) critères suivants (avant le 15 février 2026) :

Cote minimale en fonction de l'âge		
	Filles	Garçon
12 ans ou -	150	200
13 ans	175	350
14 ans	300	750
15 ans	600	1000
16 ans	1000	1250

OU

Être classé dans les cinq (5) meilleurs de sa région dans l'une ou l'autre des catégories mentionnées ci-haut (entre le 15 février 2024 et le 15 février 2026).

OU

Avoir réussi l'évaluation de « reconnaissance-espoir » (disponible à la Fédération) effectuée par un entraîneur certifié minimalement « comp-dév » (niv.III) (avant le 15 février 2026).

LIEU D'APPARTENANCE DE L'ATHLÈTE

Adresse de son domicile



FORMULE DE COMPÉTITION À LA FINALE

Épreuves individuelles et Rencontre par équipe.

SURCLASSEMENT

Autorisé de la catégorie 14 ans et moins à la catégorie 17 ans et moins tant que l'athlète ait participé dans la catégorie supérieure lors de la finale régionale.

SUBSTITUTION

Permise en autant que le joueur ait participé à la sélection régionale.

EXCLUSION

Membre de l'équipe du Québec élite et excellence (liste du MÉQ au 1^{er} février 2026).

MÉDAILLES

Le nombre prévu de médailles distribuées lors de la Finale sera de :

Médailles d'or : 12

Médailles d'argent : 12

Médailles de bronze : 12

Aucune médaille ne sera remise aux entraîneurs.

SYSTÈME DE POINTAGE

Le système de pointage qui sera utilisé sera le suivant :

Épreuves individuelles (14, 17 - G et F)

Point attribué à la première position = 228

Nombre de point séparant chaque position :

14G = 6

17G = 4

14F = 12

17F = 6

Épreuve par équipe (6X les épreuves individuelles)

Point attribué à la première position = 1368

Nombre de point séparant chaque position = 72

SYSTÈME DE CLASSEMENT

Cumulatif des points après les épreuves individuelles et par équipes.



514 252-3114 | jeuxduquebec@sportsquebec.com
sportsquebec.com | jeuxduquebec.com

